



# Froideville

Décembre 2025 - N° 533

La Municipalité ainsi que  
le personnel communal  
vous souhaitent

*Une bonne et heureuse  
année 2026*

## Billet du Syndic

2025 fut une année en 2 parties pour votre serviteur. Jusqu'à fin juin, le mandat de Président du Grand Conseil m'a occupé presque à temps plein et ensuite j'ai pu reprendre mes fonctions au sein du collège municipal avec ce changement qui était... assez brutal. On a beau se préparer à une année de présidence, quand c'est fini, c'est réellement bien fini ! Mais que des bons souvenirs et c'est vraiment l'essentiel ! Et je remercie très sincèrement mes collègues municipaux pour le travail effectué pendant ces quelques mois où j'étais moins présent.

A l'heure où vous lirez ces lignes, nous serons à 6 mois de la fin de la législature et quelques changements seront bien évidemment à prendre en compte. Pour commencer, le Syndic que je suis ne se porte pas candidat à une nouvelle législature, ceci après 5 mandats consécutifs représentant presque 25 ans de service pour notre

collectivité villageoise. Certains de mes collègues ont également renoncé à un mandat supplémentaire et, de ce fait, je vous encourage à songer à vous porter candidat ou candidate, si ce n'est à la municipalité, au moins au sein de notre conseil communal. C'est un travail ou un engagement, je ne le cache pas, ardu, parfois contraignant, mais toujours passionnant : s'investir pour la collectivité !

Et voilà, je tiens à rassurer tous ceux qui craignaient que je m'ennuie après la fin de mon engagement communal ! Contre toute attente, la démission d'une élue au Conseil d'Etat pour le printemps prochain a été actée. Soutenu par l'ensemble de mon parti et par toute la droite vaudoise, je me vois lancé dans une campagne qui s'annonce courte, mais intense, en quête du siège laissé vacant à la suite de l'annonce de Madame Rebecca Ruiz. Je me réjouis de rencontrer toutes les Vaudoises et tous les Vaudois

# Billet du Syndic (suite)

pendant cette période où je vais sillonner l'ensemble de notre Canton.

Au niveau des préoccupations municipales, la mise à l'enquête de notre PaCom (Plan d'affectation Communal) a provoqué des réactions de la part des propriétaires qui perdent leurs droits à bâtir sur certains de leurs biens; c'était bien prévisible et compréhensible. Cet état fait suite à la LAT votée par le peuple suisse en 2013 et au plan directeur cantonal qui en a résulté, qui a choisi de gérer le territoire cantonal en fonction du nombre d'habitants et par des calculs de l'administration cantonale. La commune de Froideville se trouve avec un surnombre d'habitants et ceci a obligé la Municipalité de dézoner l'entier des terrains disponibles de notre territoire. Sur ce dossier, l'exécutif communal s'est vraiment trouvé dans la situation du « Commis de l'Etat » ! Mais nous devons tout mettre en œuvre pour se sortir de cette « zone réservée », moratoire qui bloque de nombreux projets !

Nous avons actuellement un réseau de routes cantonales direction Cugy ou Bottens, entretenu à notre satisfaction. La route reliant Froideville à Villars-Tiercelin, en état de dégradation avancé, est dans la planification cantonale pour une réfection prochaine. Des tracasseries administratives retardent, de leur côté, la rénovation du chemin des Pierres, mais nous espérons toujours commencer les travaux au printemps 2026. Au niveau du village, les études sont en cours pour le chemin du Crétillon, puis suivra certainement le chemin du Maupas. Ces investissements sont prévus pour la prochaine législature.

Concernant notre patrimoine immobilier, le petit dernier sorti de terre est le refuge forestier au chemin des Orgires. Ce bâtiment sera hors d'eau pour l'hiver, les finitions et aménagements extérieurs seront repris une fois l'hiver passé, ceci en fonction de la météo. De ce fait, les dates d'inauguration et d'ouverture à la location ne sont pas encore fixées.

Par le nombre de m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques installés, soit par les propriétaires privés, soit par la Commune, nous nous approchons d'une autonomie électrique théorique de 40% avec une production totale qui devrait atteindre 3 millions de kWh par an. Malheureusement, les prix de reprise par la Romande Energie des kWh produits et non autoconsommés seront certainement orientés vers le bas, et ceci dès le 1er janvier 2026. Ces mauvaises nouvelles ne vont pas encourager la pose de nouvelles surfaces de panneaux solaires.

Au niveau des bonnes nouvelles, notre patinoire éphémère remporte toujours plus de succès auprès des jeunes et moins jeunes sportifs, ceci pour la 3ème saison consécutive. J'exprime ma gratitude à tous les acteurs impliqués dans le cadre de cette belle infrastructure hivernale, ainsi que les sociétés qui s'activent pour animer ce lieu pendant les fins de semaines.

Par ces lignes, je tiens à remercier toutes nos sociétés, qu'elles soient sportives, culturelles ou autres, pour leur engagement et leur motivation à organiser diverses animations ou manifestations. Ce sont des moments de partage, de satisfaction et de rencontres que nous apprécions et qui nous permettent de vivre ensemble.

En cette période de l'Avent, j'ai une pensée, et mes collègues municipaux s'associent à ce message, pour toutes les personnes ou familles qui ont dû se séparer d'un être cher pendant cette année.

Je remercie l'entier de nos collaborateurs et collaboratrices qui s'engagent tout au long de l'année au service de notre collectivité.

La fin d'année approchant, je vous souhaite, au nom des membres de la Municipalité et du mien, de très belles fêtes de fin d'année et vous présente nos meilleurs vœux pour la nouvelle année, en espérant qu'elle sera à la hauteur de vos attentes.

Prenez soin de vous et de vos proches !

Jean-François Thuillard, Syndic

## Séance du Conseil communal du 2 décembre 2025

### Le mot du Président

M. Dominique Glur, Président, ouvre la séance. Il rappelle que nous sommes appelés à élire, les 8 et 29 mars 2026, 5 municipaux, 55 conseillers communaux et 18 suppléants et vous invite à parler autour de vous de ces échéances politiques cruciales pour notre village, à faire de la publicité et à nous ramener des candidats.

Vous trouverez toutes les informations utiles relatives aux élections communales sur le site internet de la Commune, ainsi que tous les documents à remplir. Pour le Conseil communal, une liste « Entente villageoise » est proposée. Vous n'avez donc pas à vous soucier du dépôt du dossier de candidature. Il suffit de remplir le formulaire d'inscription et de fournir une photo passeport.

La Municipalité tient à vous faire part des communications suivantes :

## 1. Réponses aux questions de conseillers

- *Encouragement du personnel communal à rejoindre les pompiers volontaires* : une commune, en tant qu'employeur public, doit veiller à traiter ses employés avec une stricte égalité. Encourager spécifiquement l'adhésion aux pompiers pourrait être perçu comme une valorisation d'une activité précise au détriment d'autres formes d'engagement citoyen. Cela pourrait également créer une pression implicite sur des collaborateurs n'ayant pas la capacité ou l'envie de s'engager.

- *Déplacement de la poubelle à chiens à la rue du Rossy* : Après discussion sur site avec l'auteure de l'interpellation au Conseil communal, il s'avère que le problème de la poubelle à chiens de la fontaine du Rossy est plus lié aux sacs qu'à l'emplacement de la poubelle elle-même. Son déplacement, outre la difficulté de trouver un nouvel endroit, ne résoudrait ainsi pas le problème soulevé, à savoir l'utilisation des sacs comme bombe à eau par les enfants. La mesure finalement décidée et mise en place consiste à retirer les sacs de cette poubelle pendant la période estivale. L'avenir nous dira si cette mesure se révélera être suffisante.

- *Etudier la possibilité de limiter à 30 km/h certaines rues du village* : Les contrôles effectués ces derniers mois au travers du radar pédagogique et de la Gendarmerie Vaudoise sur les axes principaux de notre commune ont révélé que plus de 97% des usagers roulaient en dessous des limitations réglementaires.

Sur le plan accidentogène, aucun incident impliquant des piétons n'a été recensé sur le territoire communal au cours de ces cinq dernières années. Durant cette même période, seuls quatre « accrochages » avec dommages matériels légers entre automobilistes et TPRL ont été traités. Il existe donc un écart réel entre le sentiment d'insécurité objectif et subjectif.

A la lecture de la directive cantonale (DGMR) sur la mise en place de zones 30 et de zones de rencontre, un nombre certains de critères doivent être réunis pour mener une réflexion sur la mise en œuvre de zone 30 et/ ou de rencontre qui, cas échéant, doivent faire l'objet de contrôles suivis et répétés sur le respect de ces zones au moyen d'un radar, notamment.

L'ensemble de ces éléments conjugués à l'impact financier certain amène la Municipalité, en l'état, à ne pas entrer en matière sur l'instauration de zones 30 et/ou de rencontre sur la Commune même si celle-ci comprend que la création de telles zones peut avoir un effet rassurant.

- *Demande de mise à 20 km/h de la rue du Four* : les mesures effectuées à la Rue du Four durant la semaine du 27 mai au 2 juin 2025 ont montré que la vitesse moyenne s'élève à 26 km/h. 90% des véhicules mesurés roulent en-dessous de 30 km/h.

- *Combien a coûté le nouveau logo de la Commune ?* : Il a coûté CHF 10'000.-.

- *Création d'un trottoir au ch. du Crétillon* : lors du Conseil communal du 8 octobre 2024, une motion a été déposée demandant d'étudier la sécurisation du chemin du Crétillon, notamment par la possibilité de créer un trottoir sur ce chemin, dans le prolongement de celui existant. Afin d'objectiver le trafic et les vitesses sur ce chemin, des mesures ont été réalisées entre le 3 et le 10 juin 2025. Environ 580 véhicules ont été mesurés durant ces 7 jours, soit une moyenne de 84 véhicules par jour et par direction. La vitesse moyenne mesurée s'élève à 27 km/h, 90% des véhicules mesurés roulent en-dessous de 36 km/h. Comme pressenti lors du dépôt de la motion, le PACom aura un impact fort sur les possibilités pour la construction d'un trottoir. Nous attendons la fin des voies de recours, suite à la mise à l'enquête du PACom, avant d'avancer sur un projet.

## 2. Décompte final du préavis 49/2024 - Octroi d'un prêt de CHF 75'000 à la « Société du Giron du Centre FVJC 2025 à Froideville »

Le préavis municipal relatif à l'octroi d'un prêt de CHF 75'000.00 à la Société du Giron du Centre FVJC 2025 à Froideville est terminé et présente un solde de 0. L'avance de CHF 19'000.00 versée le 7 février 2025 a été intégralement remboursée le 22 août 2025 comme convenu. La Municipalité est heureuse de constater le succès populaire rencontré par cette manifestation et félicite les organisateurs pour leur travail.

## 3. Décompte final du préavis 50/2025 – Rénovation de la clôture du boulodrome

Le préavis municipal relatif à la rénovation de la clôture du boulodrome est terminé et présente le bilan suivant : coût devisé CHF 28'000.00, effectivement dépensé CHF 18'983.17, laissant ainsi apparaître un solde positif de CHF 9'016.83. Les travaux sont maintenant terminés et les sportifs ont donc des installations de qualité pour pratiquer leur sport préféré.

## 4. Décompte final du préavis 54/2025 - Achat d'un nouveau tracteur pour le Service de Voirie

Le préavis municipal relatif à l'achat d'un nouveau tracteur pour notre Service de Voirie est terminé et présente le bilan suivant : coût devisé CHF 160'000.00, effectivement dépensé CHF 138'000, laissant ainsi apparaître un solde positif de CHF 22'000.00.





### 5. Engagements au service Patrimoine et voirie

La Municipalité a engagé Monsieur Christian Trinca Colonel en qualité de responsable du service. Il est titulaire d'une maîtrise fédérale de peintre et a œuvré notamment comme chef de la voirie et espaces verts d'une ville de l'Ouest lausannois. Nous souhaitons plein succès à Monsieur M. Trinca Colonel dans cette nouvelle fonction où de nombreux challenges l'attendent.

Nous avons également engagé M. Fabio Roberto Gomes Dos Santos comme agent d'exploitation affecté à la déchèterie (50%) et à la voirie (50%). M. Gomes Dos Santos est au bénéfice d'une formation pour les agents de déchèterie et a travaillé à la déchèterie d'une commune proche. Nous souhaitons la bienvenue à M. Gomes Dos Santos, qui participera notamment à la mise en œuvre des futurs changements à la déchèterie.

### 6. Déchèterie

Comme annoncé lors de la dernière séance du Conseil, dans le cadre des nouvelles normes MCH2 dès le 1er janvier 2026, les déchets deviennent un domaine affecté, au même titre que l'eau et l'épuration, et doivent donc présenter un bilan comptable équilibré.

Pour atteindre ce but, la Municipalité a décidé des mesures suivantes :

- A partir de février 2026, des contrôles d'accès à la déchèterie seront menés ponctuellement. Les usagers devront être en possession de leur carte de légitimation afin de pouvoir y accéder. A cet effet une carte de légitimation, valable pour l'année, sera jointe à la facture annuelle des déchets qui sera établie en janvier. Les cartes actuelles seront valables jusqu'au 31 janvier 2026.

- A partir de février 2026, les entreprises pourront déposer à la déchèterie uniquement leurs déchets urbains, c'est-à-dire les déchets dont la composition est comparable à celle des déchets produits par les ménages, en termes de matières contenues et de proportions. D'autres mesures seront déployées durant l'année prochaine.

### 7. Coup de balai

Le Coup de balai aura lieu le samedi 21 mars 2026. Rendez-vous est ainsi donné à tous les Cacatchoux à 9h au local de la voirie. Après le café-croissant d'accueil, les équipes seront munies du matériel nécessaire au ramassage. La matinée se terminera par le verre de l'amitié.

### 8. Patinoire

La patinoire a ouvert ses portes le 8 novembre 2025 comme prévu ; elle fermera le 8 mars 2026. Les activités sur glace remportent déjà un grand succès avec environ 150 abonnements vendus et de très nombreuses classes d'écoles inscrites. Cette année, au vu de la faible fréquentation en début de semaine, la patinoire n'est pas ouverte au public les lundis et mardis après-midi. En revanche, il est désormais possible de privatiser la glace tous les soirs dès 19h00.

Notre tenancier, M. Jad Zeyd, a eu la chance d'être engagé pour tenir la patinoire des Paccots et surtout son nouveau restaurant, ouvert toute l'année. Il partage son temps entre Les Paccots et Froideville et nous a proposé les services de M. Emilio Sforza pour le seconder à Froideville. M. Sforza a été engagé comme auxiliaire pour tenir la buvette, au côté de M. John Métrailler, ancien employé de voirie, qui s'occupe de l'entretien de la glace, comme lors de la saison précédente.

En ce qui concerne les sociétés locales, nous avons décidé de limiter à un seul jour, un week-end sur deux. Les sociétés locales ont, comme d'habitude, répondu présentes et se relaient pour proposer des activités originales.

Nous vous rappelons que toutes les informations sont disponibles sur le site [www.lapatinoire.ch](http://www.lapatinoire.ch) et que vous pouvez réserver en ligne des plages horaires si vous souhaitez organiser une soirée privée et découvrir, par exemple, les joies du Eisstock.

### 9. Dates des séances du Conseil communal 2026

Les dates retenues pour 2026 sont les suivantes :

- |              |                  |
|--------------|------------------|
| • 10 mars    | 20h              |
| • 12 mai     | 20h (en réserve) |
| • 16 juin    | 20h (provisoire) |
| • 6 octobre  | 20h              |
| • 8 décembre | 19h              |

La Municipalité profite de ce dernier conseil de l'année pour remercier tous nos collaborateurs et collaboratrices pour leur infatigable dévouement au service de la collectivité tout au long de l'année.

Nous remercions également le Conseil communal pour son investissement nécessaire à la bonne marche de notre village.

Nous souhaitons à tous nos concitoyennes et concitoyens d'excellentes fêtes de fin d'année et formulons tous nos vœux pour l'année 2026, en nous réjouissant de vous retrouver autour de notre traditionnel apéritif du Nouvel-an le 10 janvier prochain.



Deux préavis sont soumis au vote. Le premier concerne le budget des dépenses et des recettes ordinaires de la commune de Froideville pour l'année 2026.

Le président de la Commission des finances, M. Philippe Weibel, rapporte que le budget de la Commune se base sur une population de 2'731 habitants. Après correction d'une erreur d'imputation de CHF 200, la marge brute d'autofinancement est de CHF 384'680. Les revenus s'élèvent à CHF 13'668'225, alors que les charges se montent à CHF 13'867'670, résultant en un excédent de charges de CHF 199'445. Compte tenu de ce qui précède, la Commission propose à l'unanimité que les Conseillers approuvent le préavis tel que présenté. Le Conseil communal suit cette recommandation et l'approuve à l'unanimité.

Le deuxième préavis concerne l'ajustement du bilan pour le passage au Modèle Comptable Harmonisé de deuxième génération (MCH2). Ce modèle a pour objectifs de renforcer l'harmonisation de la présentation des comptes et de se rapprocher des normes internationales. Ce préavis vise notamment à mettre en conformité la présentation du bilan de notre commune avec les nouvelles pratiques en matière de capitaux propres et de reclassement des immobilisations entre le patrimoine administratif et le patrimoine financier.

La Commission des finances recommande, à l'unanimité, de l'approuver. Le Conseil approuve, également à l'unanimité, ce préavis.

## Annonce au Registre communal des loueurs

La Loi sur l'exercice des activités économiques (LEAE) impose des obligations aux loueurs de logements de courte durée (accueil de personnes en séjour de moins de 90 jours consécutifs).

### **Obligation pour les loueurs de s'annoncer aux autorités communales (art. 74c LEAE)**

Ce devoir d'annonce permet de contribuer à identifier les loueurs et facilite le contrôle du nombre de nuits de location, notamment du respect de la limite définie par l'article 15 RLPPPL.

Les loueurs doivent obligatoirement s'annoncer à l'Administration communale en complétant le formulaire d'annonce au Registre communal des loueurs au moins 10 jours avant la première nuitée.

### **Obligation pour les loueurs de tenir un registre des hôtes (art. 74c LEAE)**

Il appartient au loueur de tenir un registre permettant le contrôle de toutes les personnes hébergées (copie de pièce d'identité ou passeport) en mentionnant les périodes précises d'hébergement (date d'arrivée et date de départ). Une copie de ce registre doit être communiquée chaque mois à l'autorité communale.

### **Nécessité d'une autorisation de changement d'affectation en cas de location de plus de 90 jours par année civile d'un logement jusqu'alors loué en la forme traditionnelle (art. 15 al. 2 RLPPPL)**

Dans les districts touchés par la pénurie de logements, comme c'est le cas pour Froideville, celui qui mettrait en location un logement sous la forme traditionnelle et souhaite désormais le louer via une plateforme de type Airbnb pour une durée prévue de plus de 90 jours par année civile doit obtenir au préalable une autorisation de changement d'affectation. La demande de changement d'affectation doit être soumise à la Direction du logement par l'intermédiaire de la commune du lieu de situation de l'immeuble, autorité de préavis. Cette demande motivée doit être présentée à la commune au moyen du questionnaire que vous pourrez télécharger via le QR code ci-après.



## Déchèterie

Comme expliqué au point 6 des communications de la Municipalité en page précédente, à partir de février 2026, afin de pouvoir accéder à la déchèterie, chaque usager devra être muni de sa carte de légitimation. Des contrôles seront effectués ponctuellement.

Une nouvelle carte de légitimation valable pour une année vous parviendra en janvier avec la facture annuelle des déchets. Veuillez noter que les cartes actuelles seront valables jusqu'au 31 janvier 2026.

Il est à noter également qu'à partir de février 2026, les entreprises pourront déposer à la déchèterie uniquement leurs déchets urbains, c'est-à-dire les déchets dont la composition est comparable à celle des déchets produits par les ménages, en termes de matières contenues et de proportions.

D'autres mesures seront déployées durant l'année prochaine.



# Mérite sportif

Lors de la séance du Conseil communal du 2 décembre, M. Jean-François Thuillard, Syndic, a remis le Mérite sportif communal 2025 à la Société de tir Froideville Tir Sportif. En effet, l'équipe s'est distinguée en remportant le titre de champion suisse de sections, catégorie LNB Ordonnance, lors de la finale disputée à Thoune le 25 octobre dernier.

Cette distinction vient récompenser une saison exemplaire, marquée par la rigueur et la cohésion d'un groupe de tireurs passionnés. Les membres de l'équipe victorieuse sont :

Renato Martinet (194 points)

Pierre-François Perren (194 points)

Gilbert Chabloz (189 points)

Gilbert Dizerens (185 points)

Laurent Cherpillod (183 points)

Cyril Court (182 points)

Olivier Moret (180 points)

Philippe Ducommun (178 points)

Le Syndic a rappelé que cette victoire fait écho à un précédent succès : en 2004, la société – alors connue sous le nom des Armes du Jorat – avait déjà reçu le Mérite sportif communal pour son titre de champion vaudois au fusil d'assaut, obtenu avec un total remarquable de 686 points lors de la finale disputée à Payerne le 13 septembre 2003.

Au-delà des résultats, le tir sportif est reconnu dans la commune comme une discipline exigeante qui favorise la cohésion, le respect des règles et la transmission intergénérationnelle. Les succès de la société participent ainsi au rayonnement et au patrimoine vivant de la commune de Froideville.

La Municipalité a adressé ses plus chaleureuses félicitations aux tireurs, saluant leur engagement et leur contribution exemplaire à la vie locale.



*En haut de gauche à droite :*

*Renato Martinet, Court Cyril, Chabloz Gilbert*

*Au centre de gauche à droite :*

*Dizerens Gilbert, Ducommun Philippe, Cherpillod Laurent*

*En bas de gauche à droite :*

*Moret Olivier, Perren Pierre-François*

# Bibliothèque

**Spectacle de contes  
joyeux en musique**

**Musique, Ramdam et Pataquès !**

**Samedi 17 janvier**

**À 10h30  
à la bibliothèque  
à Froideville**



Dès 5 ans.  
Gratuit et sans inscription.  
Durée : 50 minutes de rires et  
de musique

Rue du Bas de la Fin 2a, 1055 Froideville  
[bibliohauttalent.wordpress.com](http://bibliohauttalent.wordpress.com)  
021 881 18 83 | [bibliohauttalent@asice.ch](mailto:bibliohauttalent@asice.ch)



Bibliothèque  
du Haut-Talent  
Froideville

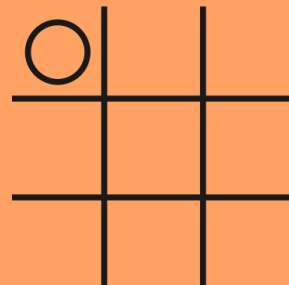
la compagnie  
**Contes Joyeux**



## }biblio weekend

**A Froideville,  
à la Bibliothèque  
intercommunale  
du Haut-Talent**

Horaires d'ouverture :  
**Samedi 29.03 :**  
9h30 – 12h30



### **Spectacle d'impro & atelier découverte**

**Samedi : 9h30-11h** *Il n'était pas une fois !* est un spectacle improvisé de la Compagnie des 2 marchés. Venez découvrir l'improvisation théâtrale à l'occasion de ce spectacle haut en couleur et en musique. Accessible dès 7 ans. Le spectacle sera suivi d'un mini-atelier découverte, permettant à chacun de se prêter au jeu de l'impro !

### **Joue avec les bibliothécaires !**

**Samedi : 9h30-12h30** Les bibliothécaires préparent plusieurs postes de jeux à te faire découvrir ! Viens essayer des jeux géants, faire un memory avec les héros de BD préférés ou un jeu de plateau qui t'emmènera sur un bateau pirate ! Et plein d'autres surprises... Il y en a pour tous les âges !

### **Table ronde et verrée**

**Samedi : 11h-12h** Bienvenue à un moment de discussion sur les dessous de la bibliothèque, pour aborder les envies du public et la vision des autorités. Cela se fera sous forme d'une verrée conviviale.

**27 — 29.03.2026**  
[www.bibliowebweekend.ch](http://www.bibliowebweekend.ch)

biblio|suisse

# Bibliothèque - Ludothèque Petite annonce

**NÉ  
POUR  
LIRE**  
mercredis



**11 février  
& 29 avril**  
à Froideville  
**de 9h30 à 11h30**

**Animation spéciale pour les 0-4  
ans et leurs proches**

Début à la bibliothèque, fin à la ludothèque.

Gratuit et sans inscription



Bibliothèque  
du Haut-Talent



Ludo Froideville

Bibliothèque du Haut-Talent | Rue du Bas de la Fin 2a, 1055 Froideville  
021 / 881 18 83 | [bibliohauttalent@asice.ch](mailto:bibliohauttalent@asice.ch)  
[bibliohauttalent.wordpress.com](http://bibliohauttalent.wordpress.com)



 **Paysagiste diplômé CFC, rigueur professionnelle et expertise**

 **Une offre complète, fiable et réactive**

**Nos prestations :**

### **Déneigement avec tracteur**

 **Entretien extérieur**

- Tonte, taille, désherbage, scarification
- Entretien annuel ou saisonnier des espaces verts
- Travaux d'aménagement extérieur

**Travail soigné, délais respectés et suivi personnalisé**

**Contact :**

**Quentin Thury – Paysagiste diplômé CFC**

 **078/9601300**  [Quentin.thury@outlook.com](mailto:Quentin.thury@outlook.com)



MERCREDI 24 DÉCEMBRE

**OUVERT**

06H30-12H30/14H30-18H30

MERCREDI 31 DÉCEMBRE

**OUVERT**

06H30-12H30/14H30-18H30

JEUDI 25 DÉCEMBRE

**FERMÉ**

JEUDI 01 JANVIER

**FERMÉ**

VENDREDI 26 DÉCEMBRE

**OUVERT**

06H30-12H30/14H30-18H30

VENDREDI 02 JANVIER

**FERMÉ**

NOUS VOUS SOUHAITONS DE JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE !

CÔTE À ALOÏS 1 - 1055 FROIDEVILLE  
021.881.55.54

## Activités pour aînés

**PRO  
SENECTUTE**  
PLUS FORTS ENSEMBLE

### Table au bistrot FROIDEVILLE



#### Café de la Poste

Pro Senectute Vaud vous propose de prendre un bon repas dans une ambiance chaleureuse, autour de Table au bistrot, organisée par des bénévoles.

Antoinette Mathey et Thérèse Gumy vous accueillent au restaurant pour partager un savoureux moment et faire de nouvelles connaissances.

|                                        |                                                                                                                         |
|----------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Lieu</b>                            | Rue du Village 3, 1055 Froideville<br>A midi, les jeudis                                                                |
| <b>Horaire et dates</b>                | 8 et 22 janvier, 5 et 19 février, 5 et 19 mars, 2 et 16 avril,<br>7 et 21 mai, 11 et 25 juin 2026                       |
| <b>Participation</b>                   | Dès CHF 20.-                                                                                                            |
| <b>Renseignements<br/>Inscriptions</b> | Antoinette Mathey<br>077 420 99 50 ou 021 565 05 19<br>Thérèse Gumy<br>079 451 13 26 ou 021 544 81 48<br>48h à l'avance |

Cette activité est partiellement subventionnée par l'Office fédéral des assurances sociales car elle favorise tout particulièrement l'indépendance et l'autonomie des personnes âgées.





Nous remercions nos clients de la confiance  
témoignée tout au long de cette année.  
Nous vous souhaitons nos meilleurs  
vœux pour 2026.

**Chantal et Rénald Carita**  
**Ch. du Réservoir 1 1055 Froideville 021 882 12 01**

## Fair-Play Attitude



### FOOTBALL

Le football est un sport d'équipe très populaire : c'est le sport le plus connu au monde.

### HISTOIRE

Le football actuel a été officialisé en 1863 en Angleterre.

Déjà depuis l'Antiquité, des jeux de balle similaires existaient tel que le *cuju* en Chine (III<sup>e</sup> siècle avant J.-C.), l'*harpastum* chez les Romains ou la *soule* en Europe médiévale.

### OBJECTIF

Mettre en avant le fair-play sur le terrain et en dehors du terrain :

- l'éthique et la mixité filles/garçons sont des éléments clés pour avancer

- le but n'est pas de participer mais de faire de son mieux : peu importe le résultat, tout est dans la manière de faire, le résultat suivra

- bien sûr, le plaisir est un point important pour évoluer au mieux

### ÉQUIPE - JEUNE

Nous sommes à la recherche de nouveaux joueurs pour compléter notre équipe de football pour les jeunes :

- Kid (8-10 ans)
- Junior (11-12 ans)
- Ado (13-18 ans)

Joueurs recherchés :

- 2 gardiens
- 2 défenseurs
- 1 attaquant

### ÉQUIPE - ADULTE

Aussi, nous voulons mettre en place une nouvelle équipe adulte le mercredi à 21h00 dans la salle de gymnastique du Platane.

### MATCH

Les joueurs participent à un championnat interne de football avec 12 matchs officiels dans la saison.

Il y a deux équipes :

- FOOTBALL FROIDEVILLE I
- FOOTBALL FROIDEVILLE II

### TOURNOI

Les joueurs participent à un tournoi interne en fin d'année.

### ENTRAÎNEMENT

Les entraînements ont lieu dans la salle de gymnastique, Le Platane, Froideville (VD) :

- Jeudi 18h00 (jeune)
- Mercredi 21h00 (adulte)

### REMARQUE

Selon le nombre d'inscriptions, il est possible d'ouvrir un cours sur les plages horaires suivantes :

- Mercredi 18h00 (jeune)
- Vendredi 16h00 (jeune)
- Vendredi 17h00 (jeune)
- Vendredi 18h00 (jeune)

### AUTRE

Les jeunes et adultes de Froideville intéressés peuvent contacter le coach Corélien Norberg par message au 077 441 13 03.

Informations :

[www.fairplay-attitude.ch](http://www.fairplay-attitude.ch)

**Rejoignez-nous pour partager cette passion dans un esprit sportif et respectueux !**

FPA / Corélien





## Fête du Village – Brunch du 9 novembre

Vous avez été nombreux à venir faire la fête, et grâce à vous la journée fut belle, joyeuse, gourmande et pleine d'anecdotes.

Un **immense merci** du fond du cœur pour votre **présence**, votre **générosité** et votre **aide précieuse**.



L'Association du Centre Œcuménique de Froideville



## Repas offert pour les "65 ans et +" de Froideville

Samedi 17 janvier 2026 – Grande Salle

Vous avez **65 ans ou plus** ?

Cette invitation est pour vous !

Le groupe « **Oh ! Talent des jeunes** » et l'**ACOF** ont le plaisir de vous convier au **repas des aînés**.



👉 **Réservez déjà la date !**

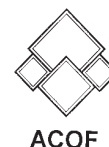
Vous recevrez prochainement une **invitation personnelle** contenant toutes les informations détaillées.

### Vous souhaitez participer à l'organisation ?

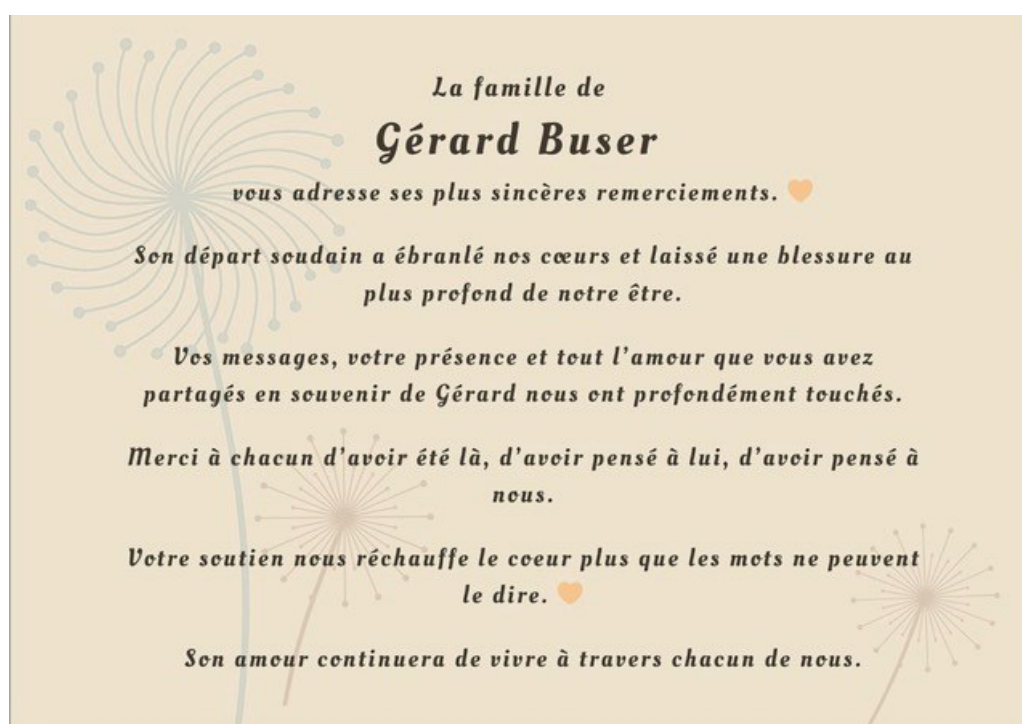
- **Jeunes dès 10 ans** : rejoignez le groupe "Oh ! Talent des jeunes"
- **Adultes non retraités** : un coup de main le 17 janvier, annoncez-vous !

✉ [diane.ducommun@bluewin.ch](mailto:diane.ducommun@bluewin.ch)

☎ 079 789 55 04



## Remerciements



# Société de tir sportif

Froideville Tir Sportif : une saison couronnée de succès et de fierté !

La Société fait partie de ces institutions qui traversent, depuis 141 ans, les générations sans jamais perdre leur âme et portent haut les couleurs de Froideville, tant au niveau cantonal que national. Plus qu'un club, c'est une communauté soudée, portée par un esprit de camaraderie authentique. Ici, le tir n'est pas seulement une discipline de précision : c'est un lien, une manière de se retrouver, de partager une passion commune.

Ancré depuis 38 ans dans le paysage régional, notre traditionnel Tir du Jorat s'est déroulé au début de l'été. Cette année les membres de la société ont laissé la part belle aux invités qui viennent pour le sport, mais reviennent pour l'accueil, la simplicité, et l'atmosphère qui fait la réputation de Froideville. Cette dimension conviviale fait partie intégrante de l'identité de la Société.

Sportivement, la saison écoulée aura été remarquable. Les tireurs du club ont pris part à trois tirs cantonaux, et Froideville a décroché, au tir cantonal fribourgeois, la première place au concours des sociétés, confirmant sa cohésion et son niveau collectif.

Les performances individuelles ont également été au rendez-vous : présence à la finale du championnat individuel vaudois, où plusieurs tireurs ont obtenu des podiums, puis à la finale du match couché vaudois, avec là aussi des titres et distinctions supplémentaires. Autant de résultats qui témoignent d'un travail régulier, sérieux et constant. Le moment fort de la saison est cependant venu à l'échelle nationale.

Pour sa troisième participation à la finale des Championnats suisses de section, le groupe des tireurs de Froideville est devenu Champion suisse.

Ce titre, obtenu par huit membres, représente bien plus qu'une performance : c'est la reconnaissance d'une dynamique collective, d'une confiance mutuelle et d'une manière de fonctionner qui place le groupe avant tout.

Cette réussite marque une page importante dans l'histoire de la société. Elle renforce la fierté de ceux qui la font vivre et ouvre des perspectives encourageantes pour la suite.

À Froideville, on avance avec humilité, mais avec détermination. Et l'histoire continue.

Philippe Ducommun  
Membre du comité



## Évènement



Ils ont évité la prison, pas leurs démons.

Condamnés à des Travaux d'Intérêt Général, un groupe d'adultes en rupture va devoir balayer bien plus que des rues : leurs rancunes, leurs douleurs et leurs préjugés. Entre colère, révolte et fraternité naissante, un projet collectif inattendu deviendra leur chance de se reconstruire. Mais pour exister à nouveau, il leur faudra aussi gagner la confiance d'une population qui les rejette.

Seconde chance, c'est l'histoire d'une réinsertion humaine et sociale, racontée en musique, en cris, en confidences, et en actes. Une métamorphose collective... jusqu'à ce que, peut-être, chacun retrouve enfin sa place.

*Ouverture des portes 1h avant.  
Petite restauration sur place.*



# Agenda 2026

| Dates                                            | Organisateurs               | Manifestations                                              | Lieux                                       |
|--------------------------------------------------|-----------------------------|-------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|
| 10 janvier                                       | Municipalité                | Apéritif communal                                           | Salle du 700e                               |
| 17 janvier                                       | ACOF                        | Repas des aînés                                             | Grande salle                                |
| 17 janvier                                       | Bibliothèque du Haut-Talent | Spectacle de contes joyeux en musique                       | Bibliothèque du Haut-Talent                 |
| 11 février                                       | Bibliothèque et Ludothèque  | Né pour lire                                                | Bibliothèque et Ludothèque                  |
| 27, 28 février et 1 <sup>er</sup> , 5, 6, 7 mars | L'Espérance de Froideville  | Comédie musicale « Seconde chance, condamnés à se relever » | Grande salle                                |
| 8 mars                                           | Bureau électoral            | Elections communales 1 <sup>er</sup> tour                   | Administration communale, Rue du Village 16 |
| 21 mars                                          | Municipalité                | Coup de balai                                               | Voirie, ch. du Lavoir 5                     |
| 29 mars                                          | Bibliothèque du Haut-Talent | Bibliowebend                                                | Bibliothèque du Haut-Talent                 |
| 29 avril                                         | Bibliothèque et Ludothèque  | Né pour lire                                                | Bibliothèque et Ludothèque                  |



Les évènements organisés à la patinoire sont répertoriés sur le site internet : [www.lapatinoire.ch](http://www.lapatinoire.ch)

## Prochaines séances du Conseil communal

**Mardis 10 mars, 12 mai, 16 juin, 6 octobre, 8 décembre 2026**

Afin d'accueillir ensemble le début de la nouvelle année, la Municipalité convie la population de Froideville et les membres des sociétés locales à un apéritif qui aura lieu le **samedi 10 janvier dès 11h00, à la salle du 700ème**

## Prochains offices religieux

### Cultes

Jeudi 25 décembre 2025 à 10h00

### Messes

Samedi 3 janvier 2026 à 17h30

Samedi 31 janvier 2026 à 17h30

### Impressum

Editeur : Commune de Froideville

Imprimerie : Imprimoffset Bordin SA

Prochaine parution : mars 2026

Délai publication : 27 février 2026

Site internet : [www.froideville.ch](http://www.froideville.ch)

